



# Le Compas pour les Fondations Philanthropiques

Principe 2 : Public Perception, Accountability &  
Impact Measurement

**Extrait du Compas**

## À propos Compas

Le résultat d'une consultation auprès de divers experts, décrivant les meilleures pratiques pour stimuler l'intérêt pour la philanthropie, promouvoir la collaboration, renforcer le caractère autorégulateur du secteur et soutenir la professionnalisation et la gouvernance.



Fédération  
Belge des  
Fondations  
Philanthropiques



**AVIS IMPORANT**

- **DOCUMENT EN COURS D'ÉLABORATION**

Ceci est la version PROJET d'un document qui nécessite une validation, plus précisément par les membres de la Fédération belge des Fondations philanthropiques.

- **TRAVAIL EN COURS**

Comme mentionné plus loin dans le document : Ce document "doit être perçu comme un point de départ, et non comme un produit final statique."

- **ERREURS DE TRADUCTION**

La version originale de ce document a été rédigée en anglais. Pour cette version de travail les traductions en français et en néerlandais ont été générées par des outils de traduction automatique et peuvent contenir des concepts et formulations mal traduits. Nous nous excusons pour cela. Si vous en rencontrez, le Secrétariat vous serait reconnaissant de le signaler à [info@lesfondations.be](mailto:info@lesfondations.be). Merci de votre compréhension.

DRAFT



# Le Compas des Fondations Philanthropiques

[Extrait du Principe 2 du Compas]

## **Principe 2 : Un portrait public véridique grâce à une responsabilité assurée stimule l'enthousiasme, la validité et la reconnaissance du travail philanthropique et de sa contribution à la société.**

Compte tenu de la nature du secteur et de son rôle central dans la société, sa position et sa perception par le public découlent intrinsèquement de ses activités et de son engagement dans sa mission. Une solide réputation n'est pas seulement un atout, mais un pilier central du succès et de la viabilité des fondations philanthropiques. À cette fin, les fondations doivent soigner leur réputation en s'engageant fermement à faire preuve de responsabilité et de transparence en matière de philanthropie, ce qui devrait être au cœur de leur stratégie de communication.

Les difficultés rencontrées en ce qui concerne l'image publique découlent souvent d'une méconnaissance de l'impact profond de ces organisations, en raison d'un manque de narration qui met en évidence les réussites. Les critiques formulées à l'encontre du travail philanthropique portent souvent sur les points suivants :

### **Dynamique inégale au sein de la philanthropie : le déséquilibre du pouvoir est imminent dans la philanthropie et doit donc être traité. Il peut être décrit en quelques dimensions :**

Déséquilibre entre donateurs et bénéficiaires : les donateurs utilisent leurs ressources pour soutenir des causes, mais il est nécessaire de collaborer davantage pour s'assurer que les idées et les priorités des bénéficiaires sont prises en compte de manière approfondie. Il est essentiel d'établir une relation forte et réciproque entre les donateurs et les bénéficiaires.

Déséquilibre entre la communication sur les initiatives et l'impact des initiatives : le potentiel des initiatives philanthropiques est souvent mis en avant. Néanmoins, il est possible de mieux aligner ces récits sur les résultats tangibles obtenus par les communautés desservies.

Déséquilibre entre l'origine des ressources et l'utilisation des ressources : les contributions à la philanthropie peuvent provenir de diverses sources. Il est possible de recentrer l'attention sur l'utilisation et l'impact réels des ressources déployées, plutôt que de débattre de leur origine.

### **Responsabilité des fondations philanthropiques :**

Alors que les organisations philanthropiques s'efforcent de respecter leurs engagements, leurs pratiques font l'objet d'un examen de plus en plus minutieux et d'un scepticisme croissant. Parmi ces préoccupations figurent des questions telles que l'influence d'une minorité concentrée sur l'élaboration des politiques, l'engagement dans la transparence sans résultats substantiels, la nécessité d'une plus grande responsabilité dans la réalisation des objectifs philanthropiques et la preuve de l'efficacité, et l'élaboration de politiques publiques sans une participation suffisante des parties prenantes et des procédures démocratiques.

Ces récits sont essentiels et doivent être traités en profondeur. Patsy Kraeger et Robbie Waters Robichau (2016) proposent un nouveau modèle de responsabilité philanthropique dans le but de renforcer la légitimité du secteur. Le modèle comprend des composantes telles que la transparence, la performance et la responsabilité démocratique, qui fournissent des leçons précieuses résumées ci-dessous. Plus récemment, une étude de Nair, Arshad et Co. (2023) souligne l'importance de la transparence dans les rapports en tant que facteur crucial pour maintenir et accroître la confiance et l'engagement des parties prenantes au sein du secteur.



## **Lignes directrices visant à garantir et à intégrer la responsabilité philanthropique :**

### *Responsabilité de transparence:*

#### **Divulguer de manière proactive les données financières et les décisions :**

- Publier régulièrement des rapports financiers détaillés et expliquer les processus de prise de décision
- Communiquer clairement les objectifs de la fondation, les résultats escomptés et les critères de sélection des subventions.

#### **Assurer une communication claire et concise :**

- Présenter les informations de manière directe, en évitant le jargon et le langage technique, afin qu'elles soient accessibles et compréhensibles.
- Fournir un contexte et une pertinence pour toutes les communications, permettant aux parties prenantes de s'engager efficacement et de prendre des décisions en connaissance de cause.

#### **Améliorer l'accessibilité de l'information :**

- Créer et maintenir des plateformes conviviales où toutes les informations pertinentes sont aisément disponibles et faciles d'accès.

#### **S'engager à l'excellence en matière de transparence :**

- Adopter des pratiques de transparence qui vont au-delà des exigences standard, en démontrant une approche proactive de l'ouverture et de la responsabilité dans tous les aspects du travail de la fondation.
- S'engager avec les parties prenantes à améliorer en permanence les mesures de transparence, en favorisant une culture de confiance et de respect mutuel.

### *L'obligation de rendre compte des performances :*

#### **Donner la priorité à l'obligation de rendre compte des résultats :**

- Mettre en œuvre des systèmes de suivi et d'évaluation pour suivre les progrès et les résultats des projets financés.
- Fixer des objectifs clairs et mesurables pour les initiatives philanthropiques et tenir la fondation responsable de la réalisation de ces objectifs.

#### **Rendre compte de l'impact sur l'intérêt public :**

- Mesurer et rendre compte régulièrement des avantages tangibles que les activités philanthropiques ont sur la société, en utilisant des données et des preuves pour illustrer la contribution de la fondation au progrès social.
- Partager les évaluations d'impact avec les parties prenantes au moyen de rapports transparents, en mettant en évidence les réussites et les domaines à améliorer.



**Apprendre et s'améliorer à partir des échecs :**

- Cultiver une culture organisationnelle qui considère les échecs comme des opportunités d'apprentissage, en discutant ouvertement des revers et en analysant les causes.
- Examiner et appliquer les leçons tirées d'initiatives infructueuses afin d'affiner les stratégies et les approches.

*Responsabilité démocratique :*

**Faciliter la participation de tous :**

- Engager un large éventail de voix, y compris celles des communautés marginalisées et sous-représentées, dans le processus d'élaboration des politiques
- Créer et maintenir des canaux ouverts pour le dialogue et le retour d'information

**Prendre des décisions réactives :**

- Réaliser des évaluations pour comprendre l'évolution des besoins des communautés desservies et utiliser ces informations pour éclairer les processus de prise de décision.
- Rester flexible et adaptable

**Renforcer l'influence des parties prenantes :**

- Mettre en place des mécanismes permettant aux parties prenantes de jouer un rôle actif dans la définition des priorités et l'orientation des politiques philanthropiques.
- Fournir des ressources et un soutien pour renforcer la capacité des parties prenantes à s'engager efficacement et à défendre leurs intérêts.